



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Pour tous renseignements contactez :

AGENCE DE GUEBWILLER
10 RUE THEODORE DECK
68500 GUEBWILLER
Tel. : 03.89.74.14.41

MELIOR
PEYLERON BRUNO

N'oubliez pas de rappeler ces références :

MELIOR
Souscripteur N° 26092099R UG 10043
Contrat N° 260920990001

44 RUE PRINCIPALE

68610 LAUTENBACH

GROUPAMA ASSURANCES certifie par la présente que l'assuré précité est garanti par la police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle du contrat **ACCOMPLIR**.

Il exerce la profession de GUIDE POUR VISITES TOURISTIQUES.

Les garanties accordées par le contrat sont les suivantes :

GARANTIES	MONTANTS DE GARANTIE (1)	FRANCHISE OU SEUIL D'INTERVENTION (2)
Responsabilité civile Exploitation - Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs dont : * Dommages matériels et immatériels consécutifs à dommages matériels * Dommages causés aux installations enterrées par les engins et matériels de chantiers automoteurs * Vol du fait des préposés - Faute inexcusable de l'employeur - Dommages matériels et immatériels consécutifs aux "biens confiés"	8.000.000 € tous dommages confondus par année d'assurance 1.500.000 € par sinistre 46.000 € par sinistre 15.000 € par sinistre 1.500.000 € par année d'assurance 76.500 € par sinistre	Dommages corporels : Sans Dommages matériels et immatériels : 10% de l'indemnité d'assurance avec un minimum de 243 € et un maximum de 1218 € Sans franchise 10% de l'indemnité d'assurance avec un minimum de 243 € et un maximum de 487 €
Responsabilité civile Atteintes à l'Environnement - Tous dommages confondus dont : * Dommages matériels et immatériels consécutifs à dommages matériels * Frais de remboursement des mesures conservatoires	765.000 € par année d'assurance 300.000 € par sinistre 10% du montant des dommages et à concurrence de 76.500 € par sinistre	Dommages corporels : Sans Autres dommages : 975 €
Responsabilité civile Etudes, Conseils, Professions libérales - Dommages corporels, matériels et immatériels dont : * Pertes ou destruction de pièces ou documents confiés	460.000 € par année d'assurance et 230.000 € par sinistre 46.000 € par année d'assurance	* Dommages corporels : Sans * Dommages matériels et immatériels : 10% de l'indemnité d'assurance avec un minimum de 975 euros et un maximum de 1.827 euros

(1) Montants non indexés

(2) Montants indexés suivant l'évolution de l'indice F.F.B (875,700 au 2ème trimestre 2011) sauf particularités (1)

Caisse Locale réassurée par Groupama Grand Est

101 Rte de Hausbergen - BP 30014 Schiltigheim - 67012 Strasbourg Cedex

www.groupama.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances

**ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE**

Suite du contrat N° 260920990001

ETENDUE TERRITORIALE DE LA GARANTIE

La garantie s'exerce dans les Pays de l'Union Européenne ainsi que les Pays membres de l'Association Européenne de Libre Echange (A.E.L.E).

Pour la garantie Responsabilité civile Atteintes à l'Environnement, la garantie s'exerce en France Métropolitaine, dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer ainsi que dans la Principauté de Monaco.

Le souscripteur du contrat est avisé que les garanties du présent contrat ne peuvent, en aucun cas, se substituer aux garanties qu'il serait dans l'obligation de souscrire localement dans un pays en application de la législation qui lui est propre en matière d'assurance.

PERIODE DE VALIDITE : du 01/01/2012 au 31/12/2012

sous réserve des dispositions de l'article L113-3 du Code des Assurances régissant le paiement de la cotisation.

La présente attestation a été délivrée sur la demande de l'assuré pour servir et valoir ce que de droit.

Elle ne peut engager GROUPAMA ASSURANCES en dehors des termes limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait le 31/01/2012 à GUEBWILLER

Pour GROUPAMA ASSURANCES, par délégation :

Caisse Locale réassurée par Groupama Grand Est

101 Rte de Hausbergen - BP 30014 Schiltigheim - 67012 Strasbourg Cedex

www.groupama.fr

Entreprise régie par le Code des Assurances